

Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, Paris : Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004, 435 p.

Dietmar Köveker

Volume 2, Number 2, décembre 2006

Lieux et emprises de la souveraineté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/014590ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/014590ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Le Centre canadien d'études allemandes et européennes

ISSN

1718-8946 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Köveker, D. (2006). Review of [Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, Paris : Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004, 435 p.] *Eurostudia*, 2(2).
<https://doi.org/10.7202/014590ar>

Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, Paris : Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004, 435 p.

Depuis quelques années, les cours que Michel Foucault a donnés au Collège de France ont fait l'objet d'une édition systématique, sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana, de la part des maisons d'édition Gallimard et du Seuil. Ainsi, il y a deux ans, le tome *Sécurité, territoire, population* portant sur le cours de l'année 1977-1978, est paru. Le texte de ce cours est d'une importance capitale dans l'œuvre de Foucault. De surcroît, il représente une contribution fort intéressante par rapport au sujet du numéro actuel d'*EUROSTUDIA*, et cela pour plus d'une raison.

Premièrement, c'est dans ce texte que Foucault veut « commencer l'étude de quelque chose que j'avais appelé comme ça, un petit peu en l'air, le bio-pouvoir. »¹ Cette phrase initiale de la première leçon se réfère aux ouvrages dans lesquels Foucault introduisait quasiment simultanément cette expression, soit dans le premier tome de son *Histoire de la sexualité*² et dans le cours dans le cadre duquel il envisageait, peu après la parution de *Surveiller et punir*³, une réorientation thématique et un réaménagement conceptuel de ses recherches.⁴ En simplifiant les choses considérablement, mais peut-être pas hors mesure, on peut dire que là où *Surveiller et punir* s'intéressait à la manière dont le pouvoir « disciplinait » les corps individuels, la réorientation bio-politique prend « en compte le fait biologique fondamental que l'être humain constitue une espèce humaine. » (3) La suite du texte montrera assez vite que l'on comprendrait mal cette formulation en la tenant pour l'expression d'un intérêt anthropologique. « Espèce humaine » s'oppose plutôt à une analyse orientée vers le comportement (ou la « disciplinarisation ») d'individus, tout en dirigeant l'attention vers ce qui caractérise le « comportement » d'une entité beaucoup plus complexe. Foucault décrit cette différence en fonction des possibilités et des besoins de gérer, de « gouverner » entre autre de la façon suivante : « on va avoir une césure absolument fondamentale entre le niveau pertinent pour l'action économique-politique du gouvernement, et ce niveau, c'est celui de la population, et un autre niveau, qui va être celui de la série, de la multiplicité des individus qui, lui, ne va pas être pertinent ou plutôt ne sera pertinent que dans la mesure où, géré comme il faut, maintenu comme il faut, encouragé comme il faut, il va permettre ce qu'on veut obtenir au niveau qui, lui, est pertinent. La multiplicité des individus n'est plus pertinente, la population, oui. (...) L'objectif final, ça va être la population. La population est pertinente comme objectif et les individus, les séries d'individus, les groupes d'individus, la multiplicité d'individus, elle, ne va pas être pertinente comme objectif. Elle va être simplement pertinente comme instrument, relais ou condition pour obtenir quelque chose au niveau de la population. » (44) Tant pour ce qui concerne à la fois le troisième terme de l'intitulé de ce texte et la première raison de l'intérêt particulier qu'il représente.

¹ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, Paris : Gallimard/Seuil (Collection *Hautes Études*) 2004 (simples paginations se référant désormais à ce texte), p. 3.

² M. Foucault, *La volonté de savoir*, Paris 1976.

³ M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris 1975.

⁴ Cf. M. Foucault, „Il faut défendre la société“. *Cours au Collège de France (1975-76)*, Paris : Gallimard/Seuil (Collection *Hautes Études*) 1997.

Deuxièmement, ce qui est encore plus pertinent à l'égard du sujet de ce numéro d'*EUROSTUDIA*, il faut souligner que dans *Sécurité, territoire, population*, Foucault élabore d'importants éléments de sa thèse selon laquelle le seul concept de souveraineté ne permet plus de bien comprendre et analyser l'exercice du pouvoir politique dans les sociétés modernes. D'après Foucault, la souveraineté politique – héritage de l'idée médiévale de « prolonger sur terre une souveraineté divine qui se répercuterait en quelque sorte dans le continuum de la nature » (242) – est au cœur de la conception absolutiste du politique et du lien étroit entre territoire et pouvoir. « On pourrait dire que, si le problème traditionnel de la souveraineté, et par conséquent du pouvoir politique lié à la forme de la souveraineté, a été jusque là toujours ou bien de conquérir des territoires nouveaux, ou bien au contraire de garder le territoire conquis, on peut dire, dans cette mesure-là, que le problème de la souveraineté était en quelque sorte : comment est-ce que ça ne bouge pas, ou comment est-ce que je peux avancer sans que ça bouge? Comment marquer le territoire, comment le fixer, comment le protéger ou l'agrandir? » (66 sq.) Le mercantilisme était au fond la tentative d'affirmer et d'appliquer ce lien étroit entre pouvoir et territoire au domaine de l'économie. Comme le montre pourtant des phénomènes comme la disette rencontrés au sein du mercantilisme, problème auquel Foucault consacre beaucoup d'espace et à propos duquel il dira finalement « qu'au fond [,] je n'ai fait d'autre depuis plusieurs mois qu'essayer de vous commenter ces textes sur les grains et la disette » (349), ces phénomènes relèvent d'une logique qui transgresse les limites du territoire « souverain ». L'avènement de l'État moderne et le développement du système plus ou moins « équilibré » des États nations au 16^e et 17^e siècle a fait passer de « rivalités dynastiques », c'est-à-dire « de la rivalité des princes à la concurrence des États. » (302) Malgré les tentatives du mercantilisme d'en contenir les effets, ce passage implique de façon cruciale que les rapports économiques ne s'arrêtent pas aux limites du territoire souverain. En conséquence « la nouvelle économie » (356) physiocrate mettant en question le modèle mercantiliste se distingue par la prise en considération systématique des échanges transfrontaliers sur l'évolution par exemple du prix des grains. Autrement dit : comparativement à la logique en quelque sorte autonome selon laquelle la population (statistiquement) croît ou diminue, se déplace, se suicide, tombe malade etc., l'économie, elle, montre également une « naturalité intrinsèque ». (359). D'où la nécessité de bien connaître leurs logiques relatives, les particularités du comportement de la population, d'une part, et de l'économie, d'autre part. Leur connaissance scientifique est considérée par conséquent comme « absolument indispensable pour un bon gouvernement ». (358) Mais dans la mesure où l'État doit désormais « respecter ces processus naturels » (360), sa marge de manœuvre en termes d'intervention se trouve à la fois limitée et profondément transformée. Cette transformation ne coïncide pas seulement avec l'évolution d'un savoir spécifique, à savoir celui des « sciences humaines ». Ces dernières en sont plutôt à la fois l'élément et la composante principale. Or, dans la mesure où la recherche de la vérité scientifique se présente comme une espèce de sécularisation des « aveux de la vérité » caractérisant ce que Foucault appelle la « pastorale chrétienne », il appartient au caractère particulier des sciences humaines de passer par un discours sur la « vérité » et la « subjectivation » des objets de ce discours : « On va extraire et produire à partir de soi-même une certaine vérité qui va être ce par quoi on va être lié à celui qui dirige notre conscience. » (186). Ce processus a des implications politiques importantes et fait émerger un nouveau principe politique suivant celui de la souveraineté, soit la « gouvernementalité ». « Or

l'État, pas plus actuellement sans doute que dans le cours de son histoire, n'a eu cette unité, cette individualité, cette fonctionnalité rigoureuse et je dirais même cette importance. Après tout, l'État n'est peut-être qu'une réalité composite et une abstraction mythifiée dont l'importance est beaucoup plus réduite qu'on ne le croît. Peut-être. Ce qu'il y a d'important pour notre modernité, c'est-à-dire pour notre actualité, ce n'est donc pas l'étatisation de la société, c'est ce que j'appellerais plutôt la 'gouvernementalisation' de l'État. » (112) Voilà qu'apparaît le fameux terme de « gouvernementalité » et le passage toujours cité pour mettre en évidence ce que ce concept est supposé d'introduire de nouveau dans la recherche du gouvernement et de la gouvernance. Tant aussi pour ce qui est du deuxième terme de l'intitulé de ce livre.

La troisième raison selon laquelle *Sécurité, territoire, population* est d'une pertinence tout à fait particulière pour le sujet de ce numéro d'*EUROSTUDIA* concerne la façon dont Foucault s'appuie sur son analyse quant au rapport entre souveraineté et gouvernementalité pour traiter de la question « Qu'est-ce que c'est que l'Europe? » (305). Le point de départ pour cette discussion est la fameuse doctrine de l'« équilibre européen » tel qu'il résultait en quelque sorte du traité de Westphalie avec lequel coïncidait selon Foucault « exactement » la « fin de l'Empire romain » (299). La « forme nouvelle de la concurrence » (291) à la fois militaire et économique entre une multitude d'États devient à ses yeux la matrice générale pour l'évolution et la différenciation des rapports entre les pays européens. Cela signifie aussi que les instruments et techniques politiques élaborées pour faire valoir les « naturalités intrinsèques » de la population et de son comportement économique, le savoir scientifique en général et les données statistiques en particulier (cf. 6 sq., 107 sq.) sont en même temps indispensables pour le maintien de l'équilibre européen jusqu'à nos jours.

Il est inutile de souligner ici à quel point les analyses historiques de Foucault et leur style tout à fait particulier ont été féconds dans maints domaines des sciences humaines et sociales. En même temps, l'ampleur historique et l'envergure des problèmes dont il traite entraînent un risque accru d'erreur. Foucault en est conscient et cherche à réparer les pots cassés en cours de route, sous le couvert d'un humour caustique.⁵ Quant à la question particulière à savoir dans quel sens et à quel point ses recherches peuvent aider à mieux comprendre la logique de l'intégration européenne, qui exige évidemment beaucoup d'analyses détaillées, Foucault a prêché par l'exemple en s'y attaquant dans son cours de l'année suivante.⁶ Quant au problème spécifique de la transformation de la souveraineté telle qu'elle caractérise à certains égards le processus de l'intégration européenne depuis les années cinquante du 20^e siècle, renvoyons en premier lieu à la thèse citée concernant « la 'gouvernementalisation' de l'État », pour tirer du profit des analyses foucauldienne. S'il dit dans le même contexte « qu'il faut bien comprendre les choses non pas du tout comme le remplacement d'une société de souveraineté par une société de discipline, puis d'une société de discipline par une société, disons, de gouvernement. On a, en fait, un triangle : souveraineté, discipline et gestion gouvernementale, une gestion gouvernemen-

⁵ „Eh bien, dit-il un moment donné par rapport à son traitement de la liberté à l'époque du libéralisme classique, je crois que j'ai eu tort. Je n'ai jamais tout à fait tort, bien sûr ...“ (50).

⁶ Cf. M. Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-79)*, Paris : Gallimard/Seuil (Collection *Hautes Études*) 2004, où se trouve toute une série de démarches faites dans ce sens portant surtout sur la dimension économique de l'intégration européenne.

tale dont la cible principale est la population et dont les mécanismes essentiels sont les dispositifs de sécurité » (111), une telle description paraît être bien en phase avec un processus politique qui se distingue à *la fois* par une certaine auto-affirmation de la souveraineté des États membres de l'Union européenne, et la création de nouvelles institutions transnationales ou « communautaires ». Étant donné que le rapport entre ces deux aspects d'un même processus est au centre des discussions théoriques concernant la « nature » de l'intégration européenne, mettre ces discussions en relation avec les analyses foucaldiennes me paraît une démarche prometteuse pour les « European studies ».

Mais quoi qu'il en soit : Foucault finit par dire que la « police » – entendu au vieux sens allemand de la « *Polizeiwissenschaft* » comportant tout un éventail de domaines comme « la religion, les mœurs, la santé et les subsistances, la tranquillité publique, le soin des bâtiments, des places et des chemins » (342) etc. – et le commerce sont devenus les « armes fondamentales » pour maintenir l'équilibre européen (cf. 345). Si on jette un regard sobre sur l'intégration européenne et ses enjeux principaux, il est de mise de se demander s'il est possible de se montrer plus réaliste.

Dietmar Köveker